



VIDE GRENIER

Dimanche 27 AVRIL 2025

Espace Kermaria, Le Folgoët

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Né(e) le : à Dépt :

Adresse :

Tél :/...../...../...../.....

Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le/...../..... par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

Ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels et usagés (article L310-2 du code de commerce), ne pas participer à plus de 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R321-9 du Code Pénal).

Nb de mètres Linéaires X 3 € =€
Limité à 1 seul portant (1.20m Max) X 1,5€ =€
Commande de sandwich : 1/2 baguette, jambon, beurre X 3 € =€
Chèque (à l'ordre de <i>EVIT BUGALE ar BED</i>)	€
Ou Espèces	TOTAL€

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions

Fait à **Le**

Signature

Coupon à renvoyer à l'adresse suivante : Mme TARTUFF Katell

8 impasse George SAND – 29260 LESNEVEN

CONTACT : ebb.evenements@gmail.com / **06 38 75 71 16**

VIDE - GRENIER

Dimanche 27 AVRIL 2025

De 9 H à 17 H – Espace Kermaria – LE FOLGOET

Organisé par l'association EVIT BUGALE ar BED – E.B.B – Pour les enfants du monde

Entrée : 1,50 € –

Gratuit pour les moins de 12 ans

Renseignements et réservation : ebb.evenements@gmail.com

Tarif Exposants : 3€ la table de 1 m / 1,50€ Emplacement du Portant (non fourni)

Chèque de réservation obligatoire à l'ordre de EVIT BUGALE ar BED ou espèces.

Le chèque de réservation ne sera encaissé que le jour de la manifestation et détruit en cas d'annulation de l'évènement par l'organisateur.

Règlement du vide-grenier

- Cette manifestation s'adresse aux particuliers, aux collectionneurs, aux déballeurs et aux associations régies par la loi 1901.
 - L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature susceptible de troubler l'ordre de la manifestation.
 - Les objets et collections déballés appartiennent au vendeur et sont sous sa responsabilité en cas de casse, vol ou autre préjudice, à l'intérieur comme à l'extérieur.
 - Les transactions ne peuvent se faire que dans les emplacements réservés.
 - Les tables sont louées aux exposants qui seront tenus responsables des éventuelles dégradations. Les dommages seront payables immédiatement.
 - L'association se réserve exclusivement le domaine de la restauration et de la buvette.
 - La réservation de mètre(s) linéaire(s) ne sera prise en compte qu'après réception du paiement de la location.
 - Les chèques seront déposés en banque le jour du vide grenier.
 - Les priorités d'inscriptions et d'emplacements seront déterminées dans l'ordre de leur arrivée.
 - L'exposant s'engage à recevoir le public à 9h et à ne pas remballer avant 17h.
 - La vente de produit alimentaire est interdite (confitures, conserves, légumes et fruits...etc)
-
- **Arrivée et accueil des exposants de 7h à 9h.** Passée cette heure, l'organisateur se réserve le droit de réattribuer l'emplacement réservé par un exposant absent, sans que celui-ci ne puisse prétendre à aucun remboursement ni dédommagement d'aucune sorte.

Ouverture aux acheteurs à 9h.